

# Retour sur les CA du 17 mai et du 7 juin

Le **calendrier électoral pour le renouvellement des conseils centraux**, élaboré par les Affaires générales en concertation avec les services du rectorat et du ministère, a été présenté le 2 juin au conseil électoral consultatif et a reçu un avis favorable. Il va donc pouvoir être mis en œuvre.

Ce calendrier, qui sera communiqué à toute la communauté par les Affaires générales, prévoit une **période d'administration provisoire entre la fin du mandat de la présidente, le 30 novembre 2022, et la fin du mandat des élu-es, le 14 février 2023**. Le renouvellement du collège étudiant à mi-mandat avait dû être différé et réorganisé en distanciel dans une période de confinement, créant ce décalage de 2 mois 1/2. Dans ces circonstances inhabituelles, il **s'agit maintenant d'anticiper le traitement des dossiers stratégiques pour l'établissement**, comme la campagne d'emplois et le budget, afin que les instances puissent les instruire sous l'égide de la présidente.

Les deux CA programmés avant l'été permettront en particulier de démarrer sans tarder la préparation du budget 2023.

## # STATUTS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE (UT)

La dernière version des statuts de l'UT est disponible sur le blog institutionnel de l'UT2J. Rappelons que cette **version résulte des travaux d'un groupe inter-établissements** auquel ont pris part la VP recherche et le VP délégué aux Moyens et à la prospective, en relation avec le conseil des membres de l'UFTMiP.

Contrairement à ce qui a été écrit dans la lettre des élu-es de l'opposition suite au CA du 17 mai, **les réunions de concertation avec les élu-es des différents établissements (2 réunions plénières et 3 réunions par collège sur le périmètre des CA) ont réellement été prises en compte lors de la rédaction de ce texte**. Elles ont permis de peser notamment en faveur de l'élection des membres du CA au suffrage direct, d'une augmentation du nombre de membres du CA, d'une représentation renforcée du collège BIATSS, et du rôle du Parlement des étudiant-es dans la gouvernance.

La dernière concertation plénière qui s'est tenue le 31 mai a rassemblé plus de 150 personnes. **Les élu-es présent-es ont proposé plusieurs pistes d'amélioration (mieux penser l'articulation entre le directoire et le CA et entre le directoire et le Parlement des étudiant-es, renforcer l'ambition en termes de responsabilité sociétale), tout en exprimant un accord sur le fond**.

Ces statuts ont été pensés de manière à conjuguer deux exigences : **s'assurer que les établissements conservent leurs prérogatives et favoriser la vie démocratique à l'échelle de l'UT**.

Les statuts de l'UT devraient être présentés devant les instances de l'établissement (CT et CA) début juillet.

## # LABELLISATION DD&RS

La chargée de mission Développement durable a présenté la démarche de labellisation « Développement durable et responsabilité sociétale » (DD&RS) dans laquelle s'est engagé l'établissement. Cette initiative vise à **mettre en valeur les actions entreprises par l'UT2J dans ce domaine, et à en impulser de nouvelles en se conformant au référentiel DD&RS défini nationalement**.

À ce jour, 9 universités, dont UT3, bénéficient du label. **L'état des lieux réalisé à l'UT2J montre que notre établissement satisfait déjà le niveau d'exigence requis dans la mise en œuvre des politiques sociales. Il s'agira plus particulièrement d'améliorer nos pratiques dans le domaine du développement durable**, à travers des actions concrètes relatives à la qualité de vie, la consommation d'énergie, le recyclage, les transports, la sensibilisation des personnels et des étudiant-es aux questions environnementales, etc.

**L'établissement va donc s'engager plus fortement encore dans l'ensemble des questions relatives à la responsabilité sociétale et environnementale.**

## # DÉMARCHE QUALITÉ

La présidente et le DGS ont présenté en séance les grands principes de la démarche qualité mise en œuvre à l'UT2J depuis des années.

Le pôle qualité de la DEEP répond actuellement à de nombreuses sollicitations – dans le cadre notamment des projets de services – pour **simplifier les procédures, améliorer le service rendu aux usager·ères, améliorer la qualité de vie au travail.**

Cette démarche qualité est la conséquence de la **politique globale définie dans le cadre du contrat quinquennal.**

**Un comité de pilotage a été mis en place pour coordonner les actions.**

## # MISE EN ŒUVRE DU RIPEC ET REFONTE DU RÉFÉRENTIEL ADMINISTRATIF

Le VP délégué aux Moyens et à la prospective a poursuivi la présentation du travail de refonte du référentiel des activités des enseignant·es et enseignant·es-chercheurs donnant lieu à une prime. Tous ces éléments sont préalablement travaillés en commission des moyens et en CT. Les CA du 17 mai et du 7 juin étaient consacrés à la présentation du volet 2 du RIPEC, correspondant aux « **indemnités liées à l'exercice de certaines fonctions ou responsabilités particulières** ».

Après la présentation des missions dites de niveau 2 le 17 mai (vice-présidences, directions d'UFR, écoles et instituts, directions de services communs, charges de mission), le VP a présenté, le 7 juin, les missions de niveau 3 qui prennent en compte toute la diversité des tâches administratives réalisées au sein des départements.

**Ce travail vise à objectiver l'allocation de moyens, et à harmoniser le système de primes, tout en tenant compte des spécificités des composantes en termes de taille et de missions.**

## # AUTRES CHANTIERS RH : REPYRAMIDAGE ET NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE (NBI)

Le VP CA a évoqué la **campagne interne de repyramidage des supports d'emploi BIATSS**. Cette campagne interne se distingue de celle mise en œuvre dans le cadre de la LPR, laquelle ouvre des possibilités restreintes à certaines BAP, peu présentes dans l'établissement. La campagne interne a été **pensée pour contrebalancer les déséquilibres liés à la LPR, en faisant porter les efforts sur les BAP G et J, qui sont beaucoup plus représentées dans l'établissement.** La campagne interne de repyramidage sera instruite par le CT dans le courant du mois d'octobre prochain.

**L'actualisation de l'attribution de points NBI est un autre chantier prévu dans les premiers mois de l'année universitaire 2022-2023.** Il a été présenté au CT du 2 juin et deux scénarios ont été proposés aux représentants du personnel siégeant dans cette instance : soit l'établissement ne fait qu'ajouter les fonctions « nbisables » déjà identifiées mais non votées par le CA car n'existant pas en 2016 (telles que : directeur·rice de la DAJI, responsable administratif·ive du département d'anthropologie, etc.), soit il révisé l'ensemble de la NBI en effectuant un travail de fond sachant que la nouvelle liste de fonctions et les attributions de points doivent être votés avant fin novembre.